

10 janvier 2018

GAYA, UN PROJET DE GAZÉIFICATION CONNECTÉ À LA FILIÈRE FORÊT BOIS

Le prototype GAYA est dédié à la gazéification de la biomasse sèche, en particulier le bois. La ressource forestière est essentielle pour un projet connecté étroitement à la filière forêt-bois.

Le biométhane de première génération est produit par des bactéries en milieu anaérobie, à partir de matières qui contiennent une grande part d'humidité : lisiers, déchets de l'agroalimentaire, déchets verts. Mais cette ressource ne représente pas toute la biomasse disponible pour la production de bio-méthane

La biomasse sèche représente d'autres volumes considérables. Il s'agit notamment de la biomasse représentée par le bois, le bois issu directement de forêts, ou des ressources bois issues du secteur de l'emballage (palettes usagées, secteur de l'ameublement, etc.)

GAYA repose sur un modèle d'approvisionnement en circuit court, afin de présenter un bilan carbone intéressant. Les plates formes GAYA auront vocation à être installées près des gisements forestiers qui sont nombreux en France. Il s'agit d'utiliser majoritairement des plaquettes forestières, enrichies d'un mélange de coproduits agricoles ou industriels : noyaux d'olives, des coques d'amande, des écorces, de la paille non alimentaire. Les plates formes pourront être installées évidemment dans des secteurs où le réseau de transport ou de distribution de gaz sera présent et où les consommations importantes de gaz pourront être alimentées, par exemple des réseaux de chaleur.

La technologie développée par GAYA vise à obtenir la souplesse maximum pour utiliser des ressources variées, avec des rendements toujours optimums. Cette souplesse garantira la possibilité de multiplier les plates formes, adaptées à des contextes géographiques, forestiers, agricoles différents.

« Le rayon optima est de 50 à 70 kilomètres » estime Didier Holleau, directeur général adjoint d'ENGIE. Plus de 150 unités pourraient sortir en France L'un des principes de Gaya est de donner les moyens de s'adapter aux territoires en prenant en compte la spécificité de leur ressource en biomasses et de mixer les approvisionnements en fonction de celles disponibles, et non l'inverse. Le concept, fortement décentralisé, permet de limiter tout impact en amont (collecte, etc.) ou en aval, grâce à l'utilisation du réseau de distribution existant.